RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2 ET 4 RUE D'EMBAS
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieu-dit Le Gros Chêne - 35530 SERVON SUR VILAINE
En cours d'immatriculation au Greffe de [redacted]

DECISION UNANIME DES ASSOCIEES
DE NOMINATION DES PREMIERS GERANTS
EN DATE DU 29 JUILLET 2025

Les soussignées :

- **La société A2PM**, titulaire de 500 parts sociales
 représentée par son Président, Monsieur Pierre DE TROGOFF DU BOISGUÉZÉNNEC
- **La société CHENARD FINANCES**, titulaire de 500 parts sociales
 représentée par son Gérant, Monsieur Arnaud CHENARD

agissant en qualité de seules associées de la société 2 ET 4 RUE D'EMBAS, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège est Lieu-dit Le Gros Chêne - 35530 SERVON SUR VILAINE,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29 juillet 2025,

Nomment en qualité de cogérants de la Société pour une durée illimitée :

Monsieur Arnaud CHENARD
Né le [redacted] à [redacted]
sis [redacted]
De nationalité [redacted]

et

Monsieur Pierre de TROGOFF du BOISGUEZENNEC
Sis [redacted]

Messieurs CHENARD et de TROGOFF du BOISGUEZENNEC disposent chacun, conformément aux statuts, les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.
Messieurs CHENARD et de TROGOFF du BOISGUEZENNEC acceptent, chacun en ce qui le concerne, les fonctions de cogérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Leur rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Fait à SERVON SUR VILAINE, le 29 juillet 2025

Monsieur Arnaud CHENARD
En son nom propre et au nom de la société CHENARD FINANCES, associée
Bon pour acceptation des fonctions de gérant

[redacted]

Monsieur Pierre de TROGOFF du BOISGUEZENNEC
En son nom propre et au nom de la société A2PM, associée

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

[redacted]